

## Pour le plaisir des papilles... la fouace mothaise

Rendue célèbre par Robelin dans Gargantua, la fouace se retrouve dans diverses régions de France et même en Italie et en Espagne. D'origine latine "panis focarius" voulant dire littéralement "un pain cuit sur un foyer ou sous les cendres d'un feu", elle se déguste suée (la fouasse, la fouée) ou sucrée (la fouasse, ou la fouace).

Si cette dernière semble d'origine aveyronnaise, on la trouve sous d'autres appellations : la fouace de Coen, la fouasse nantaise... et la fouace du Poitou.

### La fouace, de Bagnault à La Mothe-Saint-Héray

A l'origine, les fouaces étaient fabriquées à Bagnault (commune d'Exoudun) avant d'émigrer en 1702 à La Mothe-Saint-Héray. Dès le Moyen-Âge, Bagnault était une plaque tournante importante pour le commerce des blés, des farines, du sel et pour ses fouaces. Les blés du Poitou étaient transformés en farine dans les moulins installés sur la Sèvre Niortaise (en 1716, on comptabilisait 120 moulins situés dans un rayon d'une lieue autour de La Mothe-Saint-Héray). Les sacs de farine, appelés "les minots de Bagnault" étaient transportés à dos de mulets jusqu'à La Rochelle, Rochefort... pour approvisionner la façade Atlantique mais aussi les Antilles et les Amériques.

Le rebour de la côte se faisait avec du sel qui transitait par Bagnault avant d'être livré dans le reste du territoire. La fouace de Bagnault a su tirer profit de ce dynamisme économique. Renommée depuis le Moyen-Âge, la fouace est une sorte de pain brioché mais le secret de sa fabrication est jalousement gardé secret, la recette de la fouace étant vendue avec le fonds de commerce. La dernière pâtisserie fabriquant artisanalement des fouaces est située à La Mothe-Saint-Héray. Créée en 1982, la Confrérie de la Fouace Mothoise intronise chaque année de nouveaux fouaciers.

La fouace se déguste en part ou en tranche. Nature, avec du beurre, de la confiture, du miel, des fruits ou de la crème. Grillée pour accompagner le foie gras, le saumon fumé ou le chèvre chaud. A l'apéritif avec l'Hypocras, le Pineau des Charentes...



Fouace

## LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

*Vous découvrez au cours de ce circuit :*

- la Maison de la Haute Sèvre à La Mothe-Saint-Héray ;
- l'Orangerie du XVII<sup>e</sup> de La Mothe-Saint-Héray ;
- le Moulin l'Abbé ;
- le Dolmen dit des "7 chemins" ;
- le Rocher de la Dame de Chambrille ;

*A proximité :*

- la route touristique dédiée au Chabichou ;
- la forêt de l'Hermiteau.

*Bonne randonnée...*

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de piétiner les fleurs et les plantes,
- ne laissez aucun débris derrière vous,
- respectez les lieux habités,
- restez sur les sentiers.



Imprimerie Italic79 certifiée Imprim'Vert - Melle - 05 49 29 03 88



- Département des Deux-Sèvres  
[www.randoendeuxsevres.fr](http://www.randoendeuxsevres.fr)  
Tél. 05 49 06 77 65

- Equilibre 79  
[www.equilibre79.com](http://www.equilibre79.com)

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

## LA MOTHE-SAINT-HÉRAY



## Sur la route de la fouace

Au pays du  
Haut Val de Sèvre,  
vous attend un relief accentué  
et surprenant, des coteaux en  
plaines, en suivant le cours  
de la Sèvre Niortaise.

Accès : 11 km au sud-est  
de Saint-Maixent-l'École

Départ : parking de l'Orangerie,  
à La Mothe-Saint-Héray

Distance : 23 km

Durée : 4 h

Balisage : orange

Rando équestre  
en Deux-Sèvres



**P** Dépot parking du moulin du Pont l'Abbé.

Édifiée en 1634 avec ses deux pavillons par **Nicolas TILLON**, maître maçon de Richelieu, ce splendide monument demeure l'unique vestige du puissant château moyenâgeux et de ses somptueux jardins à la française.

Se diriger vers la D307 à remonter sur 300 m avant de continuer à droite.  
Admirer la vue sur les versants sud boisés du Val de Sèvre.

Suivre le chemin qui longe la Sèvre et mène tout droit vers le **Moulin de Grand Vault** (privé).  
Remonter vers la D307, la traverser puis longer la **Garenne de la Courdaie**. Le paysage vallonné rappelle celui de la petite montagne.

Au croisement, filer le chemin légèrement sur votre gauche et pénétrer sur la commune de **Bougou**, au cœur du site naturel protégé de la **Pierre Levée**.

Vingt-cinq hectares de prairies, cultures, pelouses sèches, bois et fichtes composent le site de la **Pierre Levée**. Les parcelles sont délimitées par des haies basses et des murets de pierres sèches. Cette zone abrite de nombreuses espèces comme l'**oedicnème criard**.

Depuis le plateau de Saint-Sauvant, une vue magnifique sur la vallée d'**Exoudun** s'offre à la vue du randonneur.

Poursuivre tout droit le chemin de terre jusqu'à la route, prendre à gauche puis de suite à droite.

Continuer jusqu'à **Bagnault**.  
Tourner à droite au croisement puis aller tout droit en direction de **Chenoy**.

De magnifiques anciennes maisons paysannes bordent la route.  
Avec son caractère moyenâgeux, ce village typique abrite les vestiges de la **Commanderie des Templiers** devenue plus tard hospitalière. Jusqu'à la Révolution, l'industrie de la fouace y était florissante.

À la porte d'oie, descendre 100 m à droite et emprunter le chemin herbeux sur la droite.

Traverser le petit cours d'eau et l'un des **lavoirs de Bagnault** puis remonter le sentier jusqu'à la petite route. Le chemin se poursuit tout droit, bordé de haies, il suit la **Sèvre** à flanc de coteau.

Poursuivre tout droit jusqu'à **Crénille**, rattrache à **Exoudun**.

Au carrefour des maisons, prendre à gauche et suivre la pancarte **Fontaine Bouillonnante**.

De nombreux anciens moulins s'échelonnent sur la partie supérieure de la Sèvre : le **Moulin de Crénille**, de Roche ou encore le **Moulin Planchie** qui abrite en son pied la superbe **Fontaine Bouillonnante**.

Faire une halte devant ce magnifique lavoir avant de remonter la venelle et de tourner à droite.

Au croisement, suivre le chemin de rondonnée enherbée jusqu'au pied de la **Sèvre**. Poursuivre à flanc de coteau jusqu'à la prochaine route et la longer par

la gauche. Prendre le deuxième chemin sur la droite.

Filer ce chemin sur 600 m puis descendre par la gauche le chemin agricole qui mène à la D45. Profiter de ce paysage très vallonné, où les cultures s'étendent à perte de vue.

Le circuit continue de l'autre côté de la départementale, en direction des **Bois de Mademoiselle Aïelle**.  
Suivre ce chemin forestier à l'abri des arbres, puis prendre à droite au croisement. Remonter le coteau en direction du lieu-dit La Maissonnette.

Ce passage permet de contempler une vue panoramique sur les différents plateaux et

plaines du **Haut Val de Sèvre**.  
Avant d'arriver à la route, le chemin continue à gauche.

Tourner à droite et traverser la D737. À gauche de la maison, un sentier herbeux indique la direction.

Après 400 m, tourner à droite jusqu'au village de **La Villede**. À la route, à gauche puis de nouveau à gauche, après 150 m suivre le chemin pierreux jusqu'à la prochaine route. Descendre par la droite avant de remonter sur **Témonts**.

Après le logis, descendre le chemin de gauche puis longer le ruisseau de Chamblille. Suivre à droite l'ancien tracé boisé du tramway.

Entre **Saint-Maixent-l'École** et **La Mothe-Saint-Héray**, deux failles géologiques orientées nord-ouest sud-est permettent d'expliquer la rupture de pente, visible au niveau de Chamblille et de la Maissonnette, et qui se prolonge jusqu'à Lezay.

Suivre le magnifique tronçon au pied de la **vallée des Grenats**, sans oublier de se laisser conter la **légende de la Dame de Chamblille**, qui pognonnée par un mari jaloux, se pèrfit sur place. Lever la tête pour apercevoir le rocher.

Au bout du chemin, tourner à droite (espace pour pique-niquer) sur un chemin pierreux. Au 2<sup>ème</sup> croisement à gauche, puis à 300 m, à gauche et poursuivre à droite sur le sentier herbeux bordé de haies qui conduit à la D737.

Traverser avec prudence et descendre jusqu'au lavoir des Sangles avant de rejoindre l'**Orangerie** par la gauche puis la droite, par la passerelle sur la Sèvre, à l'entrée de l'**ancien Moulin de Courdevant**.

Patrimoine bâti

Point de vue

Aire de pique-nique

Patrimoine naturel

Traversée de route

Point d'eau

Variante attéluée

